



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maeziou ha maezkereal
evit an diorren padus



► Echange prospectif

+4°C : anticiper l'adaptation au réchauffement climatique

Le 25 janvier 2024, Les co-Présidentes et 4 autres administrateurs du CA de BRUDED échangeaient avec Ronan Dantec, sénateur de Loire Atlantique et Président de la commission spéciale sur l'adaptation au changement climatique au sein du CNTE (Conseil national de la transition écologique).

Cet échange se réalisait dans un contexte où le gouvernement a acté la prise en compte d'un scénario de réchauffement pour la France de +4°C à compter de la deuxième moitié du 21ème siècle. Cette position fait suite à deux avis unanimes formulés par le CESE et la CNTE.

L'objet de l'échange portait sur les besoins des collectivités pour avancer concrètement sur l'adaptation au changement climatique ainsi que sur les enjeux de la formation et de l'échange d'expériences entre élus.

➤ Sur le constat : « +4°C » en 2050 une probabilité forte

- Le « +4°C » à l'horizon : 2050 pour la France est un scénario très probable ; le GIEC donne un scénario de +2,6 à +2,8°C à l'échelle mondiale à l'horizon 2050. Le +4°C correspond juste à la traduction pour la France de ce scénario ; plus on monte vers les pôles, plus la température augmente proportionnellement
- Personne ne sait néanmoins quelles seront les réelles conséquences du « +4°C » ; disposer d'un réel diagnostic pour nos communes serait un plus (cf Climatdiag développé par MétéoFrance)
- De nombreuses collectivités du réseau BRUDED mettent en œuvre des démarches systémiques, agissant tout à la fois sur l'éco-construction ou l'éco-rénovation de bâtiments ou de logements, des aménagements végétalisés, des mobilités décarbonées, la gestion écologique de leurs espaces verts, les cantines bios locales et le soutien à une agriculture durable, des démarches participatives... néanmoins il y a une réelle incertitude sur la manière dont les actions mises en œuvre par nos collectivités tiendront face au réchauffement
- La cohérence des actions à l'échelle des EPCI est moins évidente : la prise de conscience est souvent moins partagée ; seuls les EPCI de plus de 20 000 hab ont l'obligation de mettre en œuvre un PCAET ; même dans le cas d'une obligation, l'implication des élus n'est pas acquise ;

➤ Sur la méthode : Faire front en commun, cultiver ce qui nous rassemble

- Il y a un vrai enjeu à générer du 'tous ensemble' : collectivités, monde agricole, entreprises, populations. C'est un préalable à l'action ; il faut pouvoir financer cette construction collective avant d'accompagner la mise en œuvre
- La question de l'agriculture et de la production alimentaire est un enjeu crucial : il y a un réel levier d'action à s'appuyer sur les enjeux de l'adaptation pour formuler un nouveau pacte entre collectivités, agriculteurs et société civile



➤ Sur l'ingénierie : mutualiser, simplifier, donner de la souplesse à l'action,

- Il n'est pas forcément évident d'identifier des acteurs pour piloter un véritable projet d'adaptation, dans une démarche systémique, du diagnostic à un programme d'action : Qu'est ce qui va arriver ? C'est quoi les questions à se poser ? Quels sont les domaines d'actions de la collectivité qui vont être impactés ? Comment mettre en œuvre des évolutions de pratiques ?
- Cette démarche doit pouvoir s'articuler avec de nombreuses compétences et plans stratégiques déjà existants : SCOT, PLUi, PLH, PCAET, Schéma de biodiversité, Schéma de mobilités, Gemapi...
- Il existe une variété d'acteurs institutionnels travaillant sur les questions de l'adaptation : elle peut en faire la richesse, par une diversité des points de vue mais également la complexité par la diversité des formes d'implications et de modalités de soutien. Il peut y avoir lieu de déterminer un chef de file
- Il existe un vivier d'acteurs de terrain pour accompagner les collectivités dans les transitions de manière opérationnelle (ALEC, SDE, réseaux d'éco-construction, réseaux d'agriculture durable, spécialistes de démarches participatives...)...
- La spécificité de leurs modes d'intervention nécessite une orchestration telle qu'il n'est pas toujours facile de rentrer dans les règles de marché public
- Il peut manquer d'ingénierie locale pour le pilotage réel des projets : la multiplicité des acteurs et la mise en œuvre de démarches participatives nécessitent du temps et de la méthode ; à l'échelle des conseils municipaux, beaucoup d'élus sont en activité ; les AMO et les ingénieries existantes autour des collectivités nécessitent forcément un pilotage de la part de la collectivité
- Il faut mutualiser les ingénieries ; là où il y a de l'ingénierie existante, il est inutile de recréer de l'ingénierie
- L'idée que l'EPCI se mette au service des petites communes pour les aider dans le montage et le pilotage de projets est intéressant

➤ Sur le financement : créer de nouveaux cadres de financement

- Les démarches participatives de qualité nécessitent du temps et donc du financement
- Les appels à projets ont leur intérêt (génère une dynamique de projet et des obligations d'agenda) mais aussi leurs limites (cadres trop contraignants, manque de continuité dans le temps, ...)
- Il serait souhaitable de pouvoir utiliser les excédents des budgets annexes créés pour la production d'énergie renouvelable pour le financement de projets d'adaptation ou de transition. Voire mutualiser les budgets annexes
- Ne doit-on pas accepter un endettement supplémentaire sur ces prochaines années, pour générer des économies que l'on retrouvera à terme ?
- Il faut repenser le pacte fiscal au service de la transition

➤ Sur la formation et les échanges : identifier des démarches et partager des expériences

- Il y a un enjeu réel à former et faire du partage d'expériences sur le thème de l'adaptation : faire remonter des expériences de collectivités ou de territoires ayant traduit cet enjeu dans leurs politiques publiques, identifier les acteurs qui les ont accompagnés

En conclusion :

- **Il faut laisser beaucoup de marge de manœuvre aux territoires pour trouver les méthodes et les acteurs les plus adaptés pour orchestrer leur adaptation au réchauffement climatique**
- **Le diagnostic de vulnérabilité du territoire aux impacts du changement climatique, obligatoire dans les PCAET, doit être mieux appréhendé**
- **Il s'avère important de trouver l'équilibre entre renforcement de la technostructure – étude – animation – formation**
- **L'Etat et les acteurs institutionnels doivent trouver le juste positionnement pour renforcer leur accompagnement sur l'adaptation tout en libérant les énergies locales.**

➤ Pour en savoir plus

- [Climadiag, outil de diagnostic climatique à l'échelle communale](#)
- [Sénat : Le rapport « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée » :](#)
- [Banque des Territoires : Adaptation au changement climatique : le CNTE se positionne sur une trajectoire à +4°C](#)
- [L'adaptation au changement climatique dans les PCAET : étude du niveau d'intégration des Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature \(SafN\)](#)

CONTACT:

Mikael LAURENT – co-directeur – 06 33 64 23 41 – m.laurent@bruded.fr

